

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

27 AVR. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



23060690

N° d'entreprise : 0400 501 419

Nom

(en entier) : Agrer

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : avenue Louise, 251 bte 23 - 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : nomination du commissaire

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2023

□ A l'unanimité, l'Assemblée décide de prolonger pour un nouveau mandat de trois ans la SPRL CDP PETIT & Co qui sera cette fois représentée par Gaëtan DUMORTIER en qualité de Commissaire-réviseur. Le mandat portera sur les comptes de l'exercice ayant pris cours le 1er janvier 2023 et prendra fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels clos le 31 décembre 2025. Ses émoluments sont fixés à 15.300 EUR HTVA. Ils seront indexés à partir de la deuxième année suivant l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).